

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 21 Avril 2017

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 21 Avril 2017, à partir de 8h30, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY
Laura MARTINEZ

Etait excusée : Perrine CHARVOLIN-VOLTA

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 Mars 2017

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 21/03/2017 :

- Carnet de commandes : 1.3M€ (hors Carnot).
- Carnet de négociation : 4.5M€
- Facturation : 1.3M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est très saine.

3. Avis du CE sur le rapport sur la situation comparée entre les hommes et les femmes pour l'année 2016 chez Centrale Innovation

Le rapport sur la situation comparée entre les hommes et les femmes pour l'année 2016 au sein de Centrale Innovation a été envoyé précédemment à cette réunion à l'ensemble des membres du CE.

Ce document a été analysé en détail au cours de cette réunion. Aucune remarque particulière n'a été formulée. Il est constaté qu'aucune discrimination particulière n'existe au sein de Centrale Innovation entre les salariés hommes et femmes.

4. Mise en place de la participation au titre de l'année 2016

Une participation sera distribuée aux salariés suite aux résultats de l'exercice 2016. Après une information collective auprès des représentants du personnel, une information individuelle est envoyée aux salariés ce jour afin de choisir les modalités de versement de cette participation.

5. Informations sur l'évolution des filiales des établissements dans le cadre des IDEX

Centrale Innovation est la filiale d'établissements retenus pour des projets IDEX/ISITE dans le cadre desquels il est envisagé à plus ou moins long terme une fusion avec d'autres établissements possédant eux-mêmes des filiales de valorisation de leur recherche. A ce titre le CE s'interroge sur l'évolution envisagée pour ces filiales, et notamment sur le maintien de leur autonomie.

A ce jour, la mise en œuvre de ces projets IDEX et ISITE est en cours de discussion et ne permet pas encore de déterminer un éventuel impact pour Centrale Innovation. En effet, dans les deux cas, ISITE à Nantes et IDEX à Lyon/Saint Etienne, les directeurs des Ecoles ont demandé à ce que la fusion soit réalisée avec maintien de la personnalité morale de ces Ecoles, ce qui leur permettrait de conserver leur filiale. Cette question de maintien de la personnalité morale pose question d'un point de vue juridique et doit être étudiée au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

6. Questions diverses

- Une information va être envoyée aux salariés concernant le changement de nom de l'organisme collecteur du 1% logement: Amallia devient Action Logement. L'espace privé de Centrale Innovation a été modifié et permet l'accès direct au nouveau site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 9h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le **Mardi 30 Mai 2017 à 9h00**.

A Ecully, le 21 Avril 2017,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

